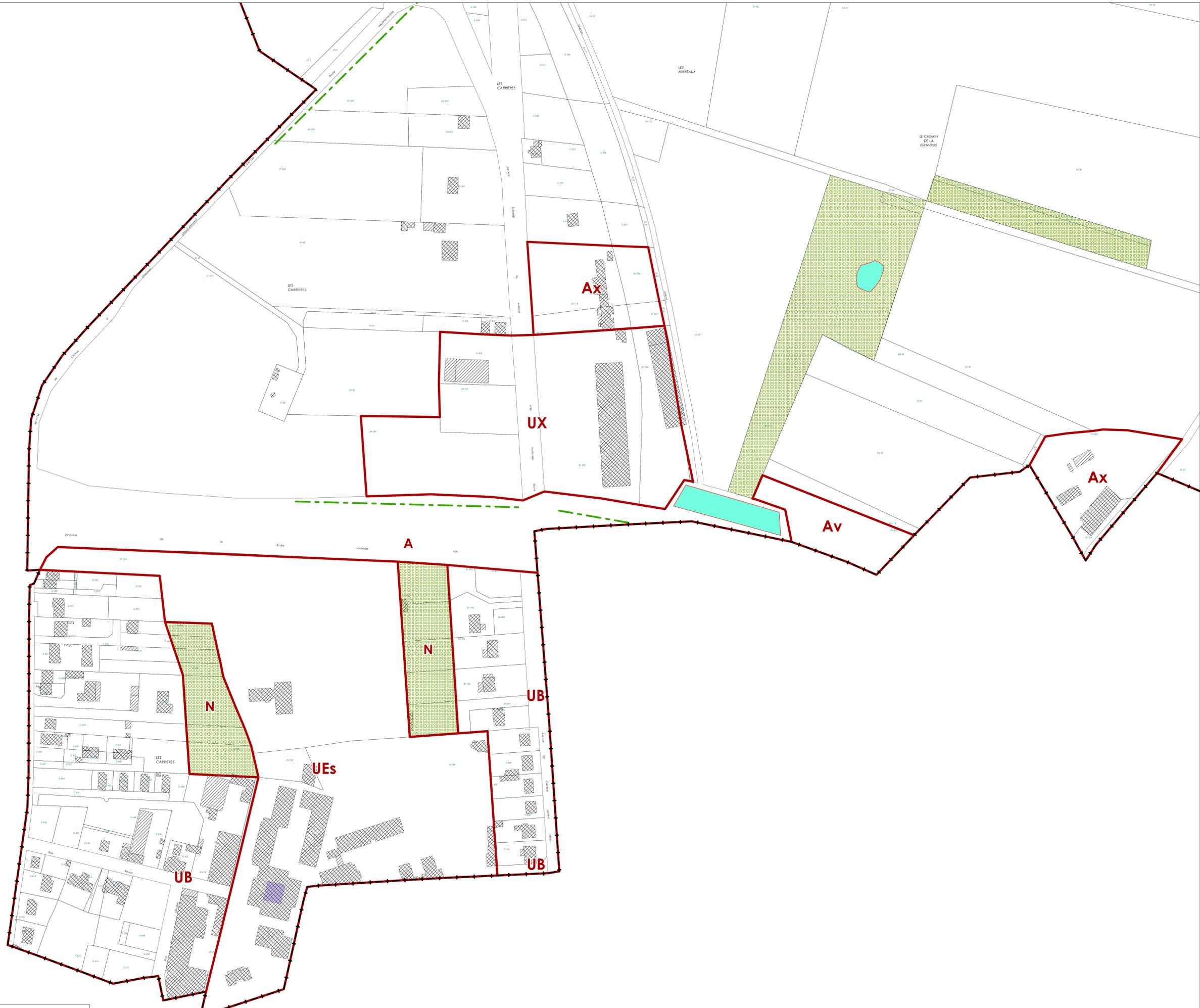


Légende

-  Limite communale
-  Zone du PLU
-  OAP L.123-1-4
-  Bande de frisure inconstructible L.130-1 alinéa 2
-  Emplacements réservés L.123-2
-  Espace boisé classé L.130-1 alinéa 1
-  Élément de paysage d'ordre écologique à protéger L.123-1-5, alinéa 18
-  Mare à préserver L.123-1-5, alinéa 18
-  Haies, élément de paysage d'ordre écologique à protéger L.123-1-5, alinéa 18
-  Fossés
-  Rus

Zones	Surfaces en ha
A	842.46
Av	0.41
Ax	2.75
N	350.26
UA	21.14
UB	45.8
Uba	1.58
UE	4.74
Ues	5.25
UX	4.46
Total général	1278.85

Liste des emplacements réservés			
Emplacements	Surface (m²)	Dénomination	Bénéficiaire
ER1	1000 m²	Élargissement du cimetière	Commune
ER2	1150 m²	Création d'une liaison douce	Commune
ER3	1250 m²	Aménagement de parking	Commune
ER4	1600 m²	Aménagement d'un carrefour	Commune
ER5	1650 m²	Création d'une voirie	Commune
ER6	500 m²	Création d'une liaison viaire	Commune
ER7	250 m²	Création d'une liaison viaire	Commune
ER8	50 m²	Création d'un arrêt de bus	Commune



Mairie de Marles-en-Brie
Place de la Mairie,
77610 Marles-en-Brie

**PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE MARLES-EN-BRIE
5.4 PLAN CITE AUMAÏTRE
au : 1/1 000**



Sources : Origine DGRIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés @Juillet 2017
Fond aérien IGN de 2017 Copyright ©IGN @ 2019

Vu pour être annexé à la
délibération d'approbation
du Conseil Municipal en
date du 17/02/2020.

Le Maire

